

Typologie des mots arabes dans les langues européennes

dernière mise à jour 10 /02 /2005

Ce texte est la mise en forme d'une communication faite
Par Roland Laffitte lors de la séance SELEFA du 26 janvier 2005

L'idée d'un dictionnaire des mots arabes dans la langue française est à l'origine de la création de notre société. Le nombre considérable d'ouvrages consacrés à ce sujet, d'ambition et de qualité fort diverses, témoigne d'ailleurs de la réalité de cette exigence. Le problème est qu'un dictionnaire se doit de balayer le sujet d'étude de façon relativement systématique.

Pour la langue française, les synthèses de ce type ont désormais considérablement vieilli. Nous avons le fameux *Dictionnaire étymologique de tous les mots d'origine orientale* de Marcel Devic, 1876, et les *Remarques sur les mots dérivés de l'arabe* de Henri Lammens qui le suit immédiatement puisqu'il date de 1890, deux ouvrages qui posent de sérieux problèmes, puis le précieux tome 19 du *FEW* de Walther von Wartburg, qui est aujourd'hui la base de départ d'une bibliographie sérieuse. Les dictionnaires de la langue française s'appuient toujours, à la suite de Wartburg, sur le travail de Karl Lokotsch, *Etymologisches Wörterbuch der Europäischen Wörter orientalischen Ursprungs*, 1927, ou celui d'Arnald Steiger, « Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano », 1932. Outre cela, nous disposons, d'un côté, des travaux de synthèse effectués sur les autres langues, comme le *Diccionario des arabismos* de Federico Corriente pour l'espagnol, ou les travaux fait par le même auteur en catalan et en portugais, ou encore ceux effectués sur les langues romanes par Giovan Battista Pellegrini, *Gli arabismi nelle lingue neolatine*, 1972, pour ne citer que les plus importants. Or les résultats de ces recherches n'ont pas encore été transbordés dans le patrimoine étymologique des dictionnaires français. Nous disposons également de travaux épars, menés pratiquement au hasard de leur démarche sur d'autres terrains par des chercheurs parfois prestigieux et passionnés, travaux très souvent de grande valeur pour nous mais qui n'ont même pas encore été inventoriés.

La réalisation d'un dictionnaire exige par conséquent un travail d'inventaire des travaux actuels engagés dans les différents pays, notamment européens, un recensement de termes à étudier et de longues recherches sur ces termes, toutes tâches qui fondent précisément l'activité de la SELEFA, mais qui sont à peine entamées. Un tel ouvrage n'est donc pensable qu'en fin de parcours, au terme du long travail qui est encore devant nous.

Tout cela bien pesé, l'idée a finalement germé que, si nous ne sommes pas en mesure de fournir, dans les conditions présentes, un tel dictionnaire, il nous était toutefois possible de nous atteler à une présentation d'un recueil de mots arabes dans la langue française plus modeste qui, sans prétendre être exhaustive, mette en lumière quelques termes emblématiques de nos héritages arabes et orientaux. Une telle réalisation présente de grands avantages. Tout en laissant ouverts le travail d'inventaire ainsi que l'étude des termes litigieux, elle permet-

C. Convivance (vie sociale)	ART DE VIVRE	* Arts culinaires/Alimentation * Habillement & Parures * Bien être & Confort
	ART DE DIRE	* Vie artistique & Culture * Expressions * Argot & langue des jeunes
	ART DE NOMMER (Onomastique)	* Prénoms * Noms de famille

II. Qualités propres aux apports

Nous choisirons les entrées retenues dans notre ouvrage selon la nature des apports et de degré de pénétration des termes dans la langue, les caractères de la transmission et le rôle de la langue arabe dans cette transmission.

A. Nature des apports

1. Les emprunts : au sens strict, il y a emprunt quand un terme qui existe dans une langue est transmis pratiquement tel quel, du moins tel qu'il est lu ou entendu, ou avec une légère déformation qui tient à un procédé courant d'acclimatation à une autre langue. Prenons ainsi l'arabe *ğirafa* : la langue italienne emprunte au XIII^e siècle le mot *giraffa* à la langue arabe pour désigner l'animal bien connu. On peut dire qu'il s'agit ici d'un emprunt direct. Quand le terme est ensuite acclimaté en France sous la forme adaptée *girafe*, on peut aussi dire que le mot français est un emprunt direct à l'italien, mais un emprunt indirect à la langue arabe, l'italien servant dans ce cas d'intermédiaire.

2. Les calques : du fait que le terme ou la notion originelle est ici traduit par un terme existant dans la langue d'accueil, il est par conséquent souvent difficile de repérer qu'il s'agit d'un apport étranger. Maxime Rodinson faisait remarquer à juste titre que « les "calques" sont plus nombreux que l'on croit, particulièrement dans le vocabulaire scientifique » (voir « Quelques emprunts arabes dans les langues romanes du Moyen-Âge », réédité dans le *Bulletin de la SELEFA*, n° 4). Comment remarquer en effet, si l'on est profane en la matière, que le mot *fraction* est un calque de l'arabe *kasar*, ou le terme minute un calque de l'arabe *daqīqa*, à son tour emprunté au syriaque, qui l'a lui-même calqué sur une des termes grecs utilisé pour cette notion ? Sans parler de la langue populaire qui s'enrichit aujourd'hui d'expressions typiquement algériennes comme *calculer quelqu'un*, ou *tenir les murs*, etc. Il est manifeste qu'un travail sur les calques, outre celui sur les emprunts, permettrait d'enrichir considérablement le patrimoine connu des apports d'outre-Méditerranée. Remarquons qu'il existe aussi de faux calques qui tiennent à des méprises sur le sens des terme : c'est ainsi que le terme de trigonométrie *sinus* est une traduction de l'arabe *jīb*, alors qu'il s'agit en

l'occurrence non du terme arabe ayant cette acception mais d'un emprunt fait par l'arabe au hindi...

3. Les mots-miroirs : on pourrait appeler ainsi le phénomène par lequel un terme arabe est employé de façon identitaire et ludique à la place d'un mot trouvant sa place dans une expression idiomatique française. Un exemple fameux est celui de *zebda*, popularisé par un groupe musical toulousain sur le mode du calembour pour exprimer le français *beur*, lui-même verlan du mot *arabe* et qui s'est mis à désigner, dans l'esprit des Français, les jeunes d'origine maghrébine, là où cette partie de la population française préfère le terme *reubeu*.

B. Degré de pénétration des termes dans la langue d'accueil

Lorsqu'il des hommes et des femmes étrangers qui arrivent dans un pays, ils sont d'abord immigrés. Puis nombre d'entre eux s'installent. Ils sont à la longue intégrés voire assimilés. Il en est de même des mots dans la langue. En d'autres termes, il existe un phénomène socio-linguistique parallèle au phénomène sociologique.

1. Terme descriptif : les dictionnaires anciens appelaient *terme de relation* un mot étranger par lequel un autre pays ou une autre culture désigne une réalité, une notion qui lui est propre. Il est ainsi des mots de la religion par exemple, comme *islam*, *minbar* ou *mirhab* ou de fonctions sociales comme *calife*, *chérif* ou *caïd*, d'institutions comme *achour*, *maghzen*, *smalah*, etc. Le terme sert ici à désigner une réalité qui reste étrangère à la société qui la décrit.

2. Adoption : un second degré de pénétration dans la langue accompagne souvent l'adoption d'un technique, d'un procédé ou d'une notion. Ainsi le mot *algèbre* a naturellement accompagné l'adoption de l'opération mathématique qu'il désigne. C'est ce processus qui est aujourd'hui en train de s'opérer, bien que de façon conflictuelle, pour les termes propres à la religion islamique, laquelle fait désormais partie intégrante des sociétés d'Europe.

3. Assimilation : le dernier degré de pénétration est atteint ici lorsque le terme donne lieu dans la langue d'accueil à des dérivations de différents types :

* **dérivations sémantiques :** le terme *ayatollah*, qui était un simple terme descriptif connu des orientalistes avant 1979, fut brutalement projeté dans la langue commune par la révolution islamique en Iran, s'est ensuite mis à être utilisé métaphoriquement pour une personne dont le comportement est supposé intolérant : on colle aujourd'hui l'étiquette d'« *ayatollahs antitabac* » aux organismes publics de lutte contre le tabagisme, et un adjoint au Maire de Paris s'est vu qualifier d'*ayatollette* pour avoir condamné une distribution publique de soupe populaire ne servant que des repas contenant du porc et du vin... Mais on peut avoir affaire ici à un effet de mode, après quoi il est possible que le terme s'épuise et disparaisse de la langue.

* **dérivations lexicales :** le processus d'assimilation totale s'opère lorsque de nouveaux mots sont formés sur lui, ainsi *café* a donné *cafetière*, *cafetier*, *cafétéria*, *pause café* et *pousse-café*, etc., dérivations lexicales qui ouvrent à leur tour la voie à des nouvelles dérivations sémantiques : par exemple quand *cafetière* est employé pour désigner la « tête ».

B. Caractères de la transmission

Par caractères de la transmission, nous entendons les époques des apports ainsi que les voies et modes selon lesquels se sont effectués ces apports.

1. Époque des apports : La périodisation des apports est un aspect important de ce travail dans la mesure où certaines époques n'ont pas été suffisamment mises en lumière.

a. L'Antiquité : certes, nous avons ici peu de termes, mais ils ne sont nullement mis en évidence. Une recherche est à mener par exemple sur des mots comme *bašam*, *ğamal* ou *misk*, les études se bornant ici à donner aux termes grecs une origine ouest sémitique en général. Dans une optique plus large que celle de notre étude, il est à noter que les apports du grec et du latin à langue arabe, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du syriaque, sont extrêmement riches.

b. Le Moyen-Âge : nous avons ici deux sortes d'apports :

* *Ceux qui traduisent la connaissance de l'Autre*, avec notamment une quantité de termes descriptifs de la géographie d'outre-Méditerranée et des sociétés qui y vivent : ainsi sont apparus les termes *émir*, *mosquée*, *sultan*, etc. ; et surtout

* *Ceux qui traduisent nos héritages civilisationnels*, lesquels ont été acquis par des voies extrêmement diverses : Levant et croisades ; Andalousie et Sicile et « trésors de guerre » des conquêtes chrétiennes ; etc. (voir voies et modes des apports) : nous avons ici *algèbre*, *luth* ou *sofa*, et toutes une gamme de termes extrêmement riches dans des champs sémantiques extrêmement variés (voir plus haut).

c. Les Temps modernes : cette époque se caractérise par les types d'apports suivants :

* *Ceux des voyages en Orient* comme *almée*, *gerboise* ou *kif* ou et ;

* *Ceux qui sont revenus dans les bagages de la colonisation*, comme *baroud*, *caïd* ou *clébard* ;

* *Ceux qui surgissent de l'actualité postcoloniale*, comme *intifadha*, *moujahidin* ou *taliban*.

2. Voies et modes des apports : il est patent que ces voies et modes sont en rapport strict avec les époques et les champs sémantiques, si bien que certains termes seront caractéristiques des trois éléments en même temps.

a. Les voies géographiques : Nous avons dans cette rubrique :

* *La voie levantine*, avec des termes comme *amiral*, *sirop* ou *mamelouk*.

* *Les voies occidentales* : l'andalouse avec quantité de termes dans tous les domaines, mais aussi sicilienne avec *coton*, *douane* ou *orange* ;

* *La voie maghrébine*, avec des termes comme *bougie*, *cador* ou *casbah* ;

* *L'arène du monde village d'aujourd'hui*, qui livre des termes qui sont également ceux qui surgissent de l'actualité postcoloniale (voir précédemment).

b. Les canaux linguistiques : Ils sont eux aussi strictement liés aux époques, aux voies et modes des apports et aux champs sémantiques :

* *Le latin médiéval*, notamment avec les termes scientifiques.

* *Le byzantin et le turc*, comme c'est le cas d'*amiral* venu par le byzantin ou de *café* transmis par le turc.

* *Les langues communes d'Europe*, comme c'est le cas en français pour les termes empruntés par l'argot des militaires, notamment *bled*, *brêle* ou *guitoune*, ou encore la langue des colons d'Algérie, comme *loubia*, *ramdam* ou *souk*.

c. Les modes de transmission : Il est ici absolument nécessaire de distinguer :

* **la voie orale**, par laquelle sont souvent passés des termes de commerce, ou les termes du langage des soldats, et

* **la voie écrite**, par laquelle ont été notamment transmis les termes scientifiques.

Une telle distinction est très importante car les distorsions et corruptions du terme originel entraînées par l'une et l'autre voie sont très différentes. Ainsi la reprise de termes inconnus d'un copiste conduit à de nombreuses fautes et coquilles qui sont absentes de la langue orale où la phonétique prend en revanche une grande importance.

C. Rôle de la langue arabe dans la transmission

L'étude de cet aspect permet de mettre en lumière les apports civilisationnels spécifiques du Monde arabe bien que ceux-ci ne coïncident pas toujours avec les apports lexicaux. Ce de point de point, la langue arabe joue deux rôles distincts :

1. L'arabe comme passeurs de mots :

a. L'arabe a souvent repris, notamment dans la langue scientifique, des termes grecs par l'intermédiaire du syriaque, ou par celui du moyen perse, lui-même souvent par l'entremise de l'araméen. N'oublions pas ici le rôle majeur joué par la langue syriaque dans la formation du vocabulaire scientifique arabe.

b. L'arabe a transmis aussi une partie de l'héritage babylonien, par l'intermédiaire soit du syriaque et du mandéen, comme c'est le cas des noms du zodiaque qui nous fournissent les appellations de nombre d'étoiles, soit du moyen perse.

c. L'arabe est aussi le passeur de nombreux mots sanscrits et persans parvenus dans les langues européennes, comme *azur*, *jasmin* ou *lilas*.

d. L'arabe s'est enfin le passeur d'autres langues, notamment le malais, le sud-arabique, les langues éthiopiennes, le berbère, etc., sans parler du chinois.

a. L'arabe comme créateur de mots : ce rôle est souvent sous-évalué comme sont sous-évaluées les innovations apportées par la civilisation arabe et islamique à la civilisation tout court.

* On connaît mal le fait par exemple que sur quelques deux cent noms arabes d'étoiles courants inventoriés par la société astronomique internationale, la moitié sont des noms issus de l'esprit arabe : là dessus, une nouvelle moitié vient surgit certes dans des représentations nées d'un univers culturel araméen, mais l'autre moitié qui fait partie intégrante de la nomenclature stellaire utilisée par monde village provient de figures nées d'un imaginaire proprement arabe, hérité de l'Antiquité mais qui s'est encore développé au Moyen-Âge.

* Les mathématiques fournissent un exemple du rôle de la civilisation islamique et de la langue arabe dans ce processus double de transmission/création : ainsi les mathématiciens arabes reprirent des Indiens les chiffres que nous appelons « arabes » mais que les Arabes appellent à juste titre « indiens ». Ils héritèrent également d'eux la notion de *sunya*, « vide », dont ils firent le calque *ṣifr*. Mais avec le grand astronome et mathématicien de Samarkand Al-Khwârizmî, il furent les premiers à utiliser comme inconnue ce *ṣifr* dont, avec Fibonacci, nous avons fait le *zéro* et que nous avons aussi emprunté pour formé le mot *chiffre*. Et cela dans une opération entièrement inédite nommée *al-ğabr wa-l-muqābala*, qui marquait le lancement d'une discipline nouvelle, l'*algèbre*, dont le nom vient d'ailleurs du premier terme de l'expression arabe que nous venons de mentionner.

Lorsque nous parlons d'apports arabes, il est donc important de préciser le rôle de la langue arabe dans l'apport. Cette constatation entraînera à son tour une discussion légitime sur le fait s'il s'agit d'un emprunt ou non à la langue arabe. Si nous prenons le mot au sens le plus strict, il s'agit d'un emprunt lorsque, directement ou indirectement, la langue arabe nous a légué un mot : c'est le cas du terme *truchement*. Pour ce qui nous concerne, c'est-à-dire vu depuis la langue d'accueil du mot, soit le français, il est normal de le considérer, comme s'accordent en cela les dictionnaires de langue française, comme un emprunt effectué au XII^e siècle à l'arabe *targūmān*, dans la forme première de *drugement* et avec l'acception première de « interprète » Mais si l'on se place du point de vue de la langue arabe elle-même, on devra considérer qu'il s'agit d'un emprunt à l'araméen *targamanā*, qui l'a lui-même emprunté au babylonien *targumanu*, de même signification. Le terme emprunt doit par conséquent pris dans un sens relatif et non absolu.

Le projet d'un recueil de mots emblématiques des apports arabes à la langue française ouvrage est le fruit d'une réflexion collective sur les tâches et les ambitions de la SELEFA. L'exercice de typologie auquel nous venons de nous livrer constitue le premier pas de notre démarche. Ses résultats sont désormais livrés à la discussion, aux commentaires, aux critiques de chacun et appelle la contribution de tous.

Le second pas de notre démarche consiste à commencer à proposer des termes emblématiques, en utilisant le présent document, dûment complété et amélioré, comme pierre de touche. Sur ce point aussi, toutes les suggestions sont les bienvenues.